PREIGNAN - GERS

Vivre à PREIGNAN

www.preignan.fr - Décembre 2025

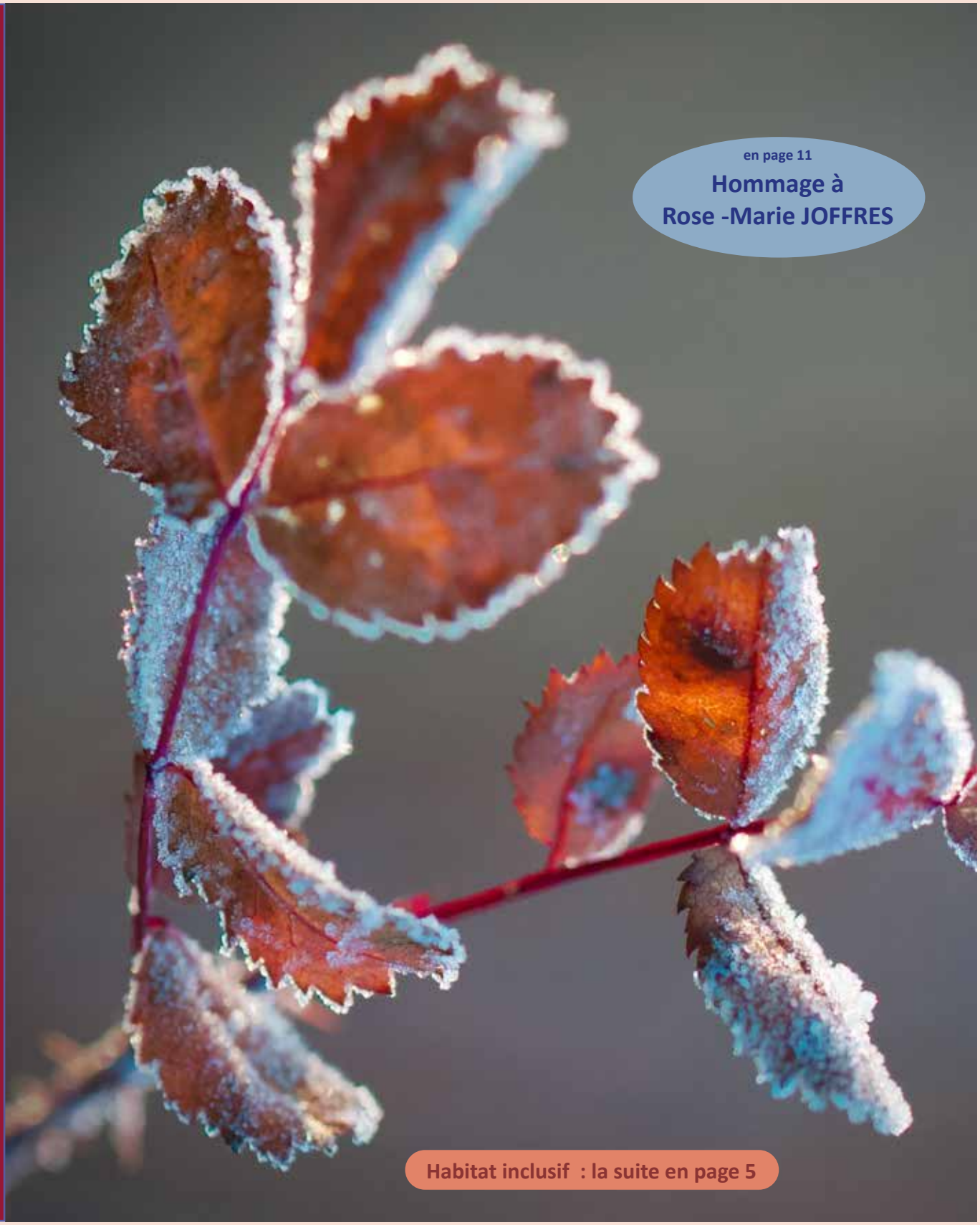

en page 11

Hommage à
Rose -Marie JOFFRES

Habitat inclusif : la suite en page 5

Le Mot du Maire

Preignanaises, Preignanais, Chers Amis,

Ce numéro du VAP, revêt une importance particulière : il s'agit non seulement du dernier bulletin de l'année 2025, mais aussi du dernier de ce mandat pour l'équipe municipale en place. En mars prochain, les 15 et 22, vous serez appelés à renouveler vos élus. À ce titre, je vous invite à vérifier votre inscription sur les listes électorales afin de pouvoir exercer pleinement votre droit de vote.

Avant de tourner cette page, tirons ensemble le bilan de cette année écoulée. 2025 a été marquée par des réalisations concrètes : des travaux de voirie ont été menés pour améliorer la circulation et la sécurité, parmi lesquels l'esplanade de la MTL qui a été réaménagée pour offrir un espace plus convivial et ainsi parachever les travaux de l'ensemble, et le quartier du Baradé a bénéficié d'interventions significatives; nous persévérons aussi dans la transition énergétique en poursuivant notre programme de remplacement des points lumineux d'éclairage public par de la technologie LED. Ces projets traduisent notre volonté constante d'améliorer votre cadre de vie.

Nous continuons le travail sur le projet d'habitat inclusif; une étape importante s'est tenue le 26 novembre, en mairie, avec le point d'avancement du dossier, en présence des personnes associées, une initiative ambitieuse qui illustre notre engagement en faveur de la solidarité et de l'inclusion. Ce projet, qui nous tient particulièrement à cœur, sera un atout pour l'avenir de notre commune.

J'en appelle à l'ensemble d'entre nous et je vous encourage à prendre connaissance des rappels de civisme que vous trouverez dans ce bulletin. Ils peuvent sembler élémentaires, mais ils sont essentiels pour garantir notre sécurité et préserver la qualité de vie à Preignan.

Enfin, un rendez-vous majeur se profile : le recensement de la population, qui se déroulera du 15 janvier au 15 février 2026. Cet acte est déterminant, car il conditionne notamment les dotations budgétaires attribuées par l'État à notre commune. Deux agents recenseurs ont, pour l'occasion, été recrutés et ils viendront à votre rencontre. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit en aucun cas d'un contrôle de vos usages personnels, mais d'une enquête officielle menée par l'INSEE, encadrée par des règles strictes de confidentialité conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Je vous remercie par avance de leur réserver le meilleur accueil.

Vous retrouverez également dans ce numéro le traditionnel espace consacré à nos associations, qui font vivre Preignan tout au long de l'année.

En cette période de fêtes, propice aux instants de convivialité et de partage, je vous adresse, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite pour l'année à venir. Que 2026 soit pour chacun une année de joies et de positivité.

Vous êtes cordialement invités
à la cérémonie des Voeux 2026
qui aura lieu le vendredi 16 Janvier à 19 heures
à la Maison du Temps Libre

Jérôme LASSERRE
Maire de Preignan

URBANISME ET TRAVAUX

Sécurisation de la voirie dans le quartier du Baradé.

En octobre dernier, la commune de Preignan a engagé des travaux de sécurisation de la voirie dans le quartier du Baradé, pour un montant de près de 43 000 €.
Ces travaux, décidés en début de mandat, font suite à une visite de la commission des travaux sur le terrain, en présence des habitants du quartier. Le constat était clair :

- Une voirie en mauvais état et très étroite par endroits.
- Des trottoirs encombrés par des véhicules.
- Peu d'emplacements de stationnement.
- Une cohabitation difficile entre véhicules et piétons.
- Un danger constant lié à la vitesse.

Coussin berlinois en milieu de chaussée

Plateforme sur la largeur de la chaussée

Face à cette situation, les habitants ont été conviés à une réunion publique en mairie, le jeudi 9 octobre, afin d'être informés des décisions prises par la municipalité.
L'urgence identifiée : sécuriser la voirie.

La première tranche des travaux, réalisée en octobre, a consisté à :

- Instaurer un nouveau sens de circulation sur une partie de la voirie. (Voir plan ci-dessous)
- Mettre en place des dispositifs de ralentissement (coussins berlinois, plateforme. photos ci-contre) .
- Installer une signalisation adaptée et délimiter l'ensemble du quartier en zone 30 km/h.

Et après ?
Une seconde tranche est prévue pour rénover la voirie, améliorer les flux et aménager des espaces adaptés à chaque catégorie d'usagers : véhicules, parkings, piétons. Ce délai entre les deux phases permettra d'ajuster les dispositifs si nécessaire.

Un rappel important :
Nous faisons l'effroyable bilan de trois accidents de la circulation au début de l'automne sur notre territoire, dont un relativement grave. Nous constatons également des comportements routiers dangereux et provocateurs de certains usagers, parfois résidents de Preignan, qui relèvent du délit.

Monsieur le Maire vous demande expressément de ne pas intervenir de votre propre initiative auprès des contrevenants : il en va parfois de votre intégrité physique ou de votre responsabilité pénale.
Les forces de Gendarmerie sont informées de ces comportements et sont seules habilitées à intervenir, ponctuellement ou a posteriori, sur la base des informations que nous leur transmettons.
Rappelons enfin que tous les dispositifs de ralentissement possibles ne garantiront jamais une sécurité totale face à une utilisation dangereusement inappropriée d'un véhicule.
Le civisme et le respect du Code de la route restent la clé pour la sécurité de tous.

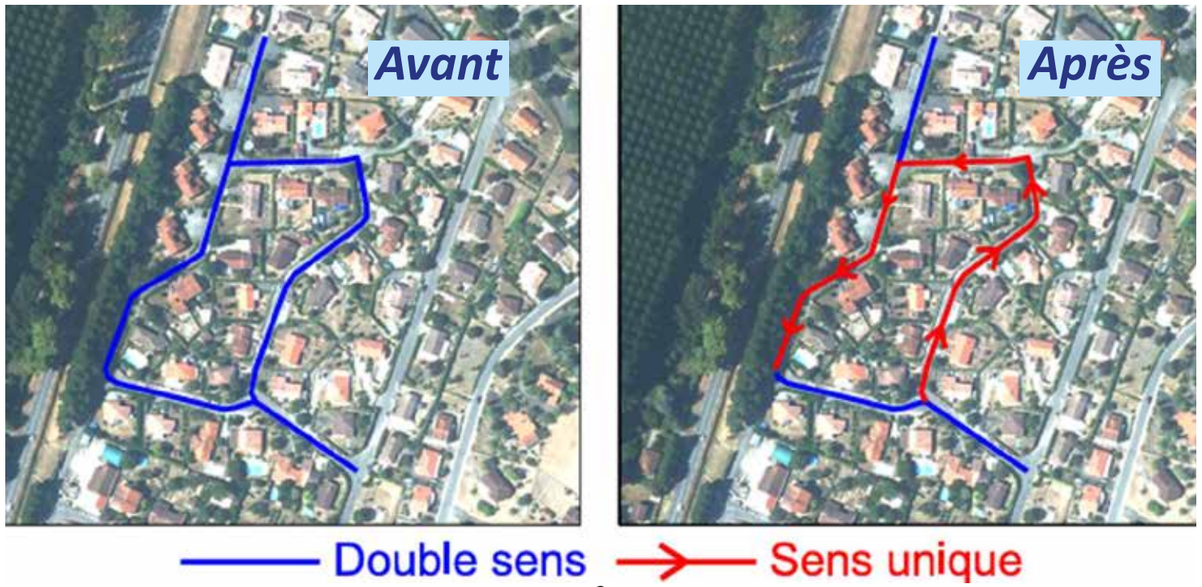

En 2026, la commune de PREIGNAN va réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.
L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.
Comment cela va-t-il se passer ?
Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez le précieusement !

- Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !
- Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer. La commune vérifiera la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 22 janvier 2026 ? Contactez notre secrétariat au : 05.62.65.52.87.
Pourquoi êtes-vous recensés ?
Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur certains autres critères : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :
1. **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune :** plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. **Définir le nombre d'élus au conseil municipal,** le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs** (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées : **Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).**
L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr.**

Merci de votre collaboration.

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 15 janvier.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

L'Habitat Inclusif

Comme évoqué dans notre bulletin municipal de juillet, **le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt** a été déposé auprès du Conseil Départemental, par notre porteur de projet, l'ADMR, le 15 juillet dernier.
Le CD32 a validé sa conformité administrative fin septembre.
L'étape suivante était la présentation du dossier à **la Conférence des Financeurs** qui vient également de se prononcer favorablement pour le dossier de Preignan.
Le CD32 doit maintenant délibérer avant le 31 mars 2026 sur sa nouvelle programmation habitat inclusif. Ce sera ensuite au tour de la **CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)** de valider la nouvelle programmation 2026/2033, incluant le dossier de Preignan, avant le 30 Juin 2026.
Ce n'est qu'après ces étapes, et avant le 31 décembre 2026, que la signature des conventions entre le CD32 et l'ADMR, porteur de projet, pourra intervenir.
De son côté, le bailleur social, le Toit de Gascogne, s'est engagé sur un calendrier de réalisation des bâtiments prévoyant une réception des appartements en novembre 2027, pour une mise à disposition auprès des locataires en Février 2028.
Le 26 novembre dernier, en présence des responsables de l'ADMR, les bénévoles des précédents ateliers ont été accueillis à la mairie pour une réunion d'information et de suivi du dossier. Y ont été évoqué les actions menées en 2025 et celles restant à venir dans les prochains mois. Les plans de cette future réalisation ont également été présentés aux participants (voir ci-dessous quelques extraits).
En 2026, de nouvelles réunions d'information et de nouveaux ateliers de travail seront donc mis en place pour, entre autres et notamment, l'élaboration du très important **projet de vie partagée** qui régira la vie commune au sein de cette nouvelle résidence.
Nous renouvelons notre appel à toutes les personnes qui souhaitent rejoindre les premiers bénévoles et participer aux futurs ateliers. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie.
Vous serez les bienvenus, que vous souhaitiez ou non intégrer, un jour, cette résidence.

Plan des appartements

Façade Batiment RDC

Façade Batiment R+2

Plan RDC maison commune

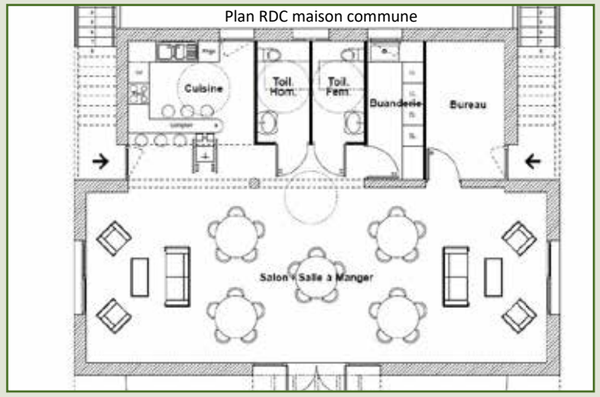

Un nouveau règlement pour le cimetière

Lors de sa session du 5 Novembre dernier, le Conseil Municipal a adopté le nouveau règlement régissant les cimetières de Preignan et Gaudoux.
Doté de 39 articles, ce nouveau règlement, mis à jour, aborde tous les aspects de la gestion des cimetières :
Droit à inhumation, emplacements des sépultures, comportements des personnes et des entrepreneurs au sein du cimetière, gestion des concessions, contrôle des travaux, types de concessions, droits et obligations des concessionnaires, règles applicables au columbarium, ... etc.
Ce document est consultable après demande auprès du secrétariat de Mairie.

Commémoration du 107e anniversaire de l'Armistice de 1918 et du centenaire du Bleuet de France

En ce 11 novembre, la commune de Preignan s'est rassemblée pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France.
Autour de Monsieur le Maire, Jérôme Lasserre, étaient présents les membres du conseil municipal, Marcel Nicoletti, porte-drapeau et représentant des anciens combattants, les élèves de l'école accompagnés de leurs enseignants, ainsi qu'une population venue nombreuse témoigner de son attachement au devoir de mémoire.
Après la lecture par Monsieur le Maire du message officiel de Madame Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants, la cérémonie a célébré le 107e anniversaire de l'Armistice de 1918 et le centenaire du Bleuet de France.
Comme le veut la tradition, les enfants ont distribué le Bleuet, symbole fort de solidarité et de transmission de la mémoire entre générations. Les fonds ainsi récoltés permettent d'aider les militaires blessés, les familles endeuillées, les pupilles de la Nation et les victimes d'actes de terrorisme. www.bleuetdefrance.fr
Un dépôt de gerbe a ensuite eu lieu au monument aux morts, suivi d'une minute de silence en hommage aux enfants de la commune et à tous les soldats tombés pour la France. À l'issue de ce recueillement, les élèves de l'école ont entonné avec ferveur La Marseillaise, en interprétant trois couplets, marquant ainsi la solennité et la portée patriotique de cette cérémonie.
La matinée s'est conclue par un pot de l'amitié, offrant à chacun l'occasion d'échanger et de partager autour de cette journée dédiée au souvenir.

Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre 2025

Comme chaque année, le 3ème week-end de septembre est consacré à la découverte du patrimoine national et européen. L'accès gratuit à tous les sites en lien avec la culture et l'histoire incite le public à explorer des lieux emblématiques parfois méconnus.
À Preignan, dans le cadre de cette manifestation, près de 250 visiteurs ont participé aux animations proposées au cœur des édifices symboles de notre patrimoine local :

Le Château de la Testère à Gaudoux
Madame et Monsieur Arbaud, propriétaires du château, ont offert aux amateurs d'histoire une visite illustrée par les évènements qui ont marqué l'histoire de ce très beau domaine, tout en décrivant le grand travail de rénovation qu'ils réalisent eux-mêmes depuis 2012.
Deux animations étaient également proposées aux visiteurs :
- Un jeu d'histoire créé et animé par Anita Montagne, présidente de l'association « Histoire de Transmettre » pour découvrir le patrimoine local de l'Agglomération du Grand Auch au travers des blasons de chacune des communes.(photo ci-contre)
- Un Atelier de Dentelles permettant d'admirer les travaux d'une grande finesse confectionnés par les « dentellières » qui pratiquent cet art avec passion dans le cadre d'un atelier organisé par « Preignan Solidaire ».

L'église Saint-Roch de Gaudoux
Située au cœur du village de Gaudoux, commune de Preignan, à quelques kilomètres du château de la Testère, cette petite église domine les plaines environnantes.
Cet édifice datant du XVIIIe siècle a été restauré au cours des années 2010/2011.

L'église Saint-Étienne de Preignan
Construite sur les hauteurs de Preignan, elle renferme quelques vestiges de la villa gallo-romaine sur laquelle elle a été bâtie.
A noter également, son magnifique retable (photo).
Cette année encore, malgré le temps maussade du samedi, les Journées Européennes du Patrimoine ont suscité un vif intérêt auprès des nombreuses personnes venues découvrir ces lieux empreints de souvenirs historiques.

La vie des associations

Journée des Associations.

Pour la seconde année, les associations locales se sont réunies l**e 1er week-end de septembre** pour présenter les activités diverses et variées qui animent la vie de la commune tout au long de l'année.
Préparée par l'équipe des jeunes du **Foyer Culturel de Preignan,** cette Journée des Associations s'est tenue sur l'esplanade de la Maison du Temps Libre. Elle a permis aux Preignanais et aux habitants des communes voisines de **s'informer sur les modalités d'inscriptions et de fonctionnement de chacune des 15 associations présentes.**
Durant cette rencontre, les représentants de chaque association ont organisé différentes animations illustrant le dynamisme de la vie associative preignanaise.
Ces diverses activités ont été complétées par la possibilité de déjeuner sur place : environ 200 repas ont ainsi été servis.
Et pour terminer agréablement cette journée, une tombola à participation libre avec de nombreux lots fournis par les commerçants preignanais a été proposée.
Un grand bravo à l'équipe du FCJEP et à tous les participants pour cette belle rencontre festive et conviviale.

Tennis de Table - PAC TT (Preignan Aubiet Castelnau Barbarens Tennis de Table)

Quatre équipes sont engagées en championnat : **Régionale** : Equipe 1 en régionale 3 et équipe 2 en régionale 4, **Pré régionale** : Equipe 3 et **Départementale 1** : Equipe 4
Les entraînements ont lieu à
- **Preignan** à la Maison du Temps Libre, le mardi
  - découverte et débutants de 17h30 à 18h30
  - loisir et licenciés FFTT de 18h à 20h30
- **Castelnau Barbarens**, le mercredi
  - jeunes de 16h à 18h - Adultes de 18h à 20h
- **Aubiet,** le jeudi de 18h à 21h

Renseignements : tel 06 72 28 44 13

Karaté

Brillantes performances des karatékas de Preignan en Coupe et Championnat du Gers.
Le 15 novembre dernier, Preignan a vibré au rythme du karaté en accueillant la Coupe et le Championnat du Gers. Les jeunes athlètes du club local ont fait preuve d'un engagement remarquable, décrochant une pluie de médailles et confirmant leur place parmi les meilleurs du département.
En Coupe du Gers :
Pupilles Féminin : 3ème Inès Azegouagh,
Pupilles Masculin : 1er Sabri Karrit,
Benjamines Féminin : 1ère Éva Zegar et 2ème Elza Delon,
Benjamins Masculin : 1er Nolan Barella, 2ème Lorenzo Bihoreau et 3ème Jules Soucek.
En Championnat du Gers :
Minimes Masculin : 1er Timéo Cassaigneau, 2ème Ilyes Azegouagh, 3ème Loan Botet, Estéban Massot-Dorges, Augustin Pichon-Andres.
Juniors Masculin : 1er Alexandre Zegar - Séniors Masculin : 1er Alexandre Zegar
Fort de ces excellents résultats, le club de Preignan se tourne désormais vers un nouveau défi :
La Coupe et le Championnat Occitanie, qui se tiendront prochainement à Montauban en février. Une occasion de briller à l'échelle régionale et de poursuivre cette belle dynamique.
Félicitations à tous les karatékas pour leur détermination et leur esprit sportif.
Le club peut aborder les échéances à venir avec confiance et ambition.

Preignan Solidaire

L'association Preignan Solidaire poursuit son engagement au service des habitants avec de nombreuses activités ouvertes à tous :

- Généalogie : parler de la découverte de ses origines
- Dentelle : transmettre et pratiquer un savoir faire traditionnel
- Après-midi jeux de société : Jouer, se rencontrer autour des jeux
- Club de lecture : partager ses coups de cœur littéraires
- Scrabble : jouer, progresser et se rencontrer autour des mots
- Scrapbooking : créer, décorer et conserver ses souvenirs de façon artistique
- Mise à disposition d'un véhicule électrique en auto-partage.

En avant-première : **l'association tiendra son assemblée générale le 8 Janvier 2026.** Adhérents, sympathisants ou nouveaux participants sont invités à y assister. Contact : Marie-Rose DEBAT 06 73 25 37 85

SCP Football

Amis Preignanaises et Preignanais.
C'est déjà la fin de l'année. Une année très riche pour toutes nos catégories.
Notre section féminine évolue, pour les équipes seniors , U18 et U15 sur le plan régional. Une formation qui devrait permettre, à terme, une bonne situation de l'équipe seniors.
Toujours une formation dynamique chez les jeunes. Deux tournois de belle qualité ont étés réalisés sur le terrain de Preignan où l'on a pu recevoir de nombreuses formations gersoises et même de départements limitrophes.
Chez nos jeunes pousses, la palme revient aux U9 qui se sont brillamment qualifiés pour le tournoi final du TFC. Dans l'antre du stadium de Toulouse, ils auront permis aux nombreux participants de situer le nom de leurs communes, Sainte Christie et Preignan, tant leur prestation fut de grande qualité et saluée par le public. 5 victoires et une défaite en 1/4 de finale contre ... le TFC, excusez du peu.
Les seniors masculins ont été très en vue également. Une accession au niveau régional pour l'équipe 1, qui a dominé sans partage sa compétition et une victoire en coupe du Gers des réserves pour l'équipe 2, dans une joie non dissimulée.
Ce début de saison 2025/2026 restera dans les mémoires pour l'équipe une avec un «miracle» réussi contre Lourdes en coupe de France devant un public très nombreux.
Il me reste à vous souhaiter une très bonne fin d'année,d'espérer que vous puissiez partager ces fêtes de Noël avec les gens qui vous sont chers.
Notre invitation à vous croiser au bord du stade, tient toujours.
Bien à vous et à l'année prochaine. FORZA SCP !

Gym volontaire

La saison sportive 2025/2026 s'annonce très prometteuse pour la section EPGV de Preignan.
Avec maintenant une centaine d'adhérents, les séances de Gymnastique Volontaire animées par Emmanuelle et Jessica offrent la possibilité de pratiquer cette discipline sportive une ou deux fois par semaine selon le choix de chaque pratiquant.

Intégré dans le maillage territorial de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, le club EPGV vous propose 6 séances hebdomadaires :

5 cours dynamiques animés par Emmanuelle
- Lundi de 10h30 à 11h30 : **Gym Pilate** - ,
- Mercredi de 19h00 à 19h30 : **Zumba**, et de 19h30 à 20h30 : **Gym Cardio – Renforcement musculaire**
- Vendredi de 18 h 30 à 19 h15 : **Stretching**, et de 19h15 à 20h00 : **Zumba**

1 cours proposé par Jessica :
- Mercredi de 10h30 à 11h30 : **Gym de Maintien en Forme** pour une activité physique adaptée au rythme individuel de chaque pratiquant.

Dans le cadre de la politique du "Sport - Santé ", nos animatrices proposent des cours parfaitement dosés permettant à chacune et à chacun de rester en forme tout au long de l'année.
Pour les personnes fragilisées par des problèmes de santé, la pratique régulière de la gymnastique d'entretien contribue à retrouver bien-être et équilibre tout en partageant des moments de convivialité au sein du groupe.

Pour compléter ces bienfaits, **les randonnées mensuelles** préparées par Odile Fourtine réunissent toutes les personnes (adhérentes ou non du club EPGV de Preignan) qui souhaitent parcourir les sentiers gersois.
Programmées généralement le samedi après-midi, elles sont annoncées sur Panneau Pocket et sur le panneau lumineux de Preignan, mais également dans les colonnes locales de la Dépêche.
La découverte de sites offrant un intérêt spécifique agrémente ces marches : visite de la chocolaterie Éthiquable, ramassage de noix dans une exploitation, provision de kiwis chez un producteur ….etc.

Le club EPGV de Preignan s'associe également aux grandes causes nationales en participant aux manifestations organisées ponctuellement. Ainsi cette année encore, dans le cadre du Marché de Noël animé par le Comité de Jumelage de Preignan, **la marche au profit du Téléthon** est prévue le 1er week-end de décembre.
Les dons récoltés lors de cette animation sont intégralement reversés au Comité Départemental du TELETHON à Auch.
Alors, pour garder la forme tout au long de l'année dans une ambiance sympathique, venez nous rejoindre !
Les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année. **Les 2 premières séances sont offertes.**
Pour tout renseignement : FCJEP de Preignan – Section Gymnastique Volontaire –
Mireille BARREAU / 06 69 04 64 05 - Bernadette VILLAIN / 06 15 55 29 15

L'association des Parents d'élèves.

Le Rôle et l'Importance de l'Association des Parents d'Élèves (APE)

Présentation de l'APE :
L'APE : Qu'est-ce-que c'est ? Qui en fait partie ? Et à quoi ça sert ?
On vous explique tout !
• Le bureau de l'APE est élu chaque année au mois de Septembre à la rentrée des classes.
• C'est un groupe de parents d'élèves, qui donne un peu de leur temps pour organiser divers événements tels que le Loto, le carnaval, les vides placards, la tombola, la vente de madeleines et d'autres événements à venir...
Quels sont ses objectifs ?
• Ces événements ont pour but de récolter des fonds pour aider l'école à financer divers projets comme les voyages scolaires de fin d'année, des sorties scolaires, du matériel et même aider le Père Noël à faire plaisir à nos enfants.
• Une APE est très importante pour chaque école, pour chaque enfant et pour la vie du village !
N'hésitez plus à nous rejoindre, on vous accueillera à bras ouverts !
Cordialement,
Kévin Moreno. Président de l'APE de Preignan.

Preignan rend hommage à Rose-Marie JOFFRES, figure emblématique de la commune

Le 6 août 2025, notre commune s'est rassemblée autour de Philip, Adeline et Laurie, pour rendre un dernier hommage à Rose-Marie Joffres, notre secrétaire de mairie emblématique. C'était une femme d'exception, une collègue précieuse, une amie fidèle… mais surtout, une figure incontournable de Preignan. Elle laisse derrière elle un vide immense, mais aussi une empreinte indélébile dans nos cœurs et dans l'histoire de notre village.

Rose-Marie est arrivée à la mairie le 1er avril 1990, à une époque où l'informatique prenait de plus en plus de place dans l'administration. Elle venait renforcer le secrétariat aux côtés de Michel Raffin, plus adepte de la machine à écrire, et de Simone Ladevèze avec qui un solide lien d'amitié s'est forgé au fil des années.

Avec discrétion et curiosité, elle a su s'adapter, apprendre, évoluer. Toujours efficace, toujours professionnelle.

Pendant 33 ans, elle a accompagné six équipes municipales, traversé les mandats, les projets, les réformes, les dimanches d'élection… avec un sens du service public chevillé au corps. En 2014, elle devient secrétaire de mairie, succédant à Michel Raffin. Elle exercera cette fonction avec rigueur, vigilance et une gestion exemplaire des deniers publics.

Rose-Marie connaissait tout : les rouages administratifs, les passerelles avec les services de l'État, mais aussi les habitants. Cette connaissance fine lui permettait d'apporter des réponses précises aux situations délicates, avec bienveillance et humanité. Elle a accueilli, guidé, soutenu les nouveaux venus, leur transmettant l'exigeante tâche de l'administration locale… et l'art de composer avec les élus !

Mais Rose-Marie, c'était bien plus qu'une secrétaire. Longtemps Présidente de l'amicale des agents territoriaux de Preignan, conseillère avisée, défenseure des droits, elle veillait sur les statuts, les avancements, la santé et les conditions de travail. Discrète, mais toujours présente, souvent tard certains soirs. Tranchante parfois, mais juste. Loyale, droite, généreuse… un véritable phare pour nous tous.

Son engagement allait au-delà de la mairie : elle s'investissait dans la vie associative, notamment dans la création du premier centre aéré et de la première école de musique de la commune.

Rose-Marie a connu trois maires. Le premier, Pierre Lasserre, mon père, signa l'arrêté d'embauche de sa longue carrière, le dernier, moi, signa son arrêté de mise à la retraite, la boucle du temps ainsi se boucla.

Mais celui qui fut « son » Maire restera incontestablement Pascal Mercier; ils avaient une grande complicité et un respect mutuel considérable et elle l'a accompagné jusqu'au bout; cette loyale abnégation fera que sa dernière année au service du public aura duré 18 mois.

Le vendredi 20 octobre 2023, à la faveur de son pot de départ à la retraite, elle nous avait confié : *« Je compte bien repasser, j'ai encore les clés de la Mairie ! »,* ce à quoi nous lui avions répondu : *« Alors à lundi »* et elle venait régulièrement. Elle n'est jamais vraiment partie et ça nous allait très bien.

Le 6 août dernier nous lui disions au revoir, avec émotion et gratitude.

Merci, Rose-Marie, pour ta franchise, ta patience, ta bienveillance et ton immense dévouement.

Au rythme des années, Preignan a grandi, s'est transformé… et Rose-Marie a contribué, par son engagement et à sa manière, à cette évolution qui nous rassemble aujourd'hui.

Jérôme Lasserre.

Quelques rappels citoyens !

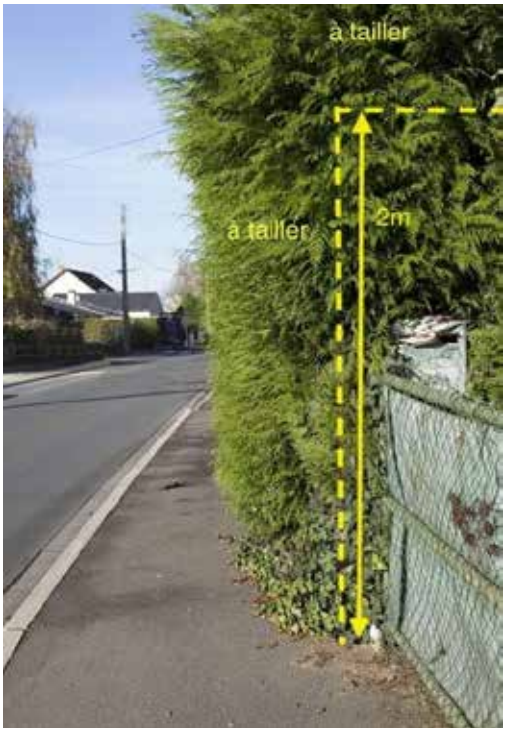

Entretien des haies en bordure du domaine public, et entre propriétés privées :

Les haies doivent être taillées **à l'aplomb du domaine public** et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Quant aux haies séparatives de deux propriétés privées, elles doivent être entretenues par le propriétaire (ou le locataire) du terrain sur lequel elles sont plantées. Certaines règles de distance et de hauteur sont à respecter vis à vis de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété et la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise : Articles 653 à 673 du code civil.

Les litiges doivent être réglés entre voisins. À défaut, il peut être fait appel au conciliateur de justice.

Nouvelle numérotation et nouvel adressage :

Comme évoqué dans nos précédents numéros, les propriétaires des maisons ou bâtiments ayant fait l'objet de la nouvelle numérotation transmise à la Base Adresse Nationale sont tenus de placer à l'entrée de leur propriété leur nouvelle plaque de numérotation.

Dépôts sauvages dans les aires à containers :

De nombreux et fréquents dépôts sauvages sont constatés dans les aires à containers : bouteilles et canettes en verre, encombrants ménagers, literie, déchets verts....

Nous vous rappelons qu'il existe sur la commune, et donc à proximité, **deux points de collecte Recup'Verre** : En haut du village, sur le Parking du stade. En bas du village, près de l'aire de covoiturage et de l'aire à container en bordure de la RN 21.

Tous les autres déchets qui ne peuvent être mis dans les containers marrons (déchets ultimes) ou jaunes (emballages recyclables) doivent être acheminés à **la déchetterie d'Auch Lamothe** qui est parfaitement équipée pour recevoir tous les types de déchets : meubles, polystyrène, gravats, bois, ferrailles, encombrants ménagers et informatiques, produits d'entretien, peintures, piles, déchets verts (herbes, feuilles, branches), ...etc.

Nous en appelons donc à la responsabilité civique de chacun. Prenons en charge correctement notre production personnelle de déchets : **les structures de collecte et de traitement existent et sont proches !**

Il suffit de les utiliser et de ne pas laisser à la collectivité le ramassage et le nettoyage des dépôts sauvages qui ne lui incombe pas.

ETAT CIVIL

NAISSANCES : nous souhaitons la bienvenue à :

- **Eliott PAGES**, né le 4 juin 2025
Félicitations aux heureux parents : Morgane GUARESCHI et Romain PAGES
- **Milan DE SAINT GILLES MAURIÈS**, né le 9 juin 2025
Félicitations aux heureux parents : Audrey MAURIÈS et Florian DE SAINT GILLES
- **Eléna DONDELLI,** née le 10 septembre 2025
Félicitations aux heureux parents : Julie BARAILHÉ et Joris DONDELLI

MARIAGES : félicitations aux époux :

- **RUCAT Coralie et Julien LAFFITTE**, le 11 juillet 2025
- **MAYOR Sylvie et Alain BONDIER**, le 19 juillet 2025

DÉCÈS : nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

- **LEDENT Marie née SCOTTO D'ANIELLO**, le 21 juillet 2025
- **GAUTIER Didier**, le 21 juillet 2025
- **JOFFRES Rose-Marie née BERGÉ**, le 30 juillet 2025
- **LAMAZÈRE Ginette née CORTADE** le 8 septembre 2025
- **OLIVAN Nieves née BAQUERO,** le 4 novembre 2025

Édité par la Mairie de Preignan - 1, place François Mitterrand - 32810 PREIGNAN- Tirage 650 exemplaires
Tél. 05 62 65 52 87 courriel : contact@preignan.fr - site web : www.preignan.fr
Directeur de la publication : Jérôme LASSERRE - Photos : Mairie de Preignan - Couverture : Pixabay